



***Commission des services
électriques de Montréal***

Document budgétaire 2014

VILLE DE MONTRÉAL

Janvier 2014



TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

DOCUMENT BUDGÉTAIRE 2014 – COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL

➤ Choix budgétaires	6
➤ Organigrammes	11
➤ Principales réalisations 2013 et plan d'action 2014	14
➤ Prévisions budgétaires 2014	
○ Recettes et dépenses	20
○ Revenus et dépenses par compétences	21
○ Revenus et dépenses par objets	22
○ Principaux écarts – volet des revenus	23
○ Revenus - évolution budgétaire 2013 - budget 2014	24
○ Revenus - évolution budgétaire 2013	25
○ Principaux écarts – volet des dépenses	26
○ Dépenses - évolution budgétaire 2013 - budget 2014	27
○ Dépenses - évolution budgétaire 2013	28
○ Conciliation des dépenses Ville/CSEM	29
○ Programme triennal d'immobilisations 2014-2016	30
➤ Annexes	32

Choix budgétaires 2014

CHOIX BUDGÉTAIRES 2014

Mission et principales activités

La Commission des services électriques de Montréal est l'organisme fiduciaire de la Ville de Montréal qui, conformément aux orientations et aux politiques de la Ville, a pour mission de favoriser l'enfouissement des réseaux câblés aériens sur l'ensemble du territoire. Créée en 1910 en raison, entre autres, de la densité de l'occupation de son territoire et des risques d'incendie reliés à l'importance des réseaux de distribution électrique qui occupaient le domaine public, le législateur a accordé à la Ville de Montréal des pouvoirs particuliers en matière de distribution aérienne et souterraine des fils, en instituant la Commission des services électriques de Montréal.

La Commission est dirigée par un conseil d'administration composé de cinq membres dont un (le Président) est nommé par le gouvernement du Québec, deux sont nommés par la Ville, un autre est nommé par Hydro-Québec et le cinquième est élu par les autres usagers.

La Commission planifie, conçoit, fait construire, entretient, exploite et administre les réseaux de conduits souterrains pour le compte de ceux qui en ont l'usage. La Commission gère et coordonne, en collaboration avec les arrondissements et les services municipaux, toute intervention dans les réseaux aériens de câbles et de fils afin d'en assurer la concordance avec les réseaux souterrains et l'intégration harmonieuse dans le milieu urbain.

La Commission des services électriques de Montréal gère les ententes entre la Ville et les entreprises d'électricité et de télécommunication. En fonction du plan d'urbanisme et de la réglementation municipale, elle autorise l'installation des poteaux, des structures hors sol et des autres accessoires nécessaires au bon fonctionnement de chacun des réseaux aériens et souterrains. C'est également elle qui détermine la manière dont les bâtiments doivent être raccordés aux réseaux.

La Commission coordonne également les activités liées à l'enlèvement des fils et des poteaux. Elle assure l'entretien et la mise à niveau du réseau municipal de conduits souterrains. De plus, elle répond aux demandes des usagers et des utilisateurs en ce qui concerne l'occupation du réseau.

CHOIX BUDGÉTAIRES 2014 (suite)

Mission et principales activités (suite)

Le réseau de conduits souterrains de la Commission s'étend sur environ 693,7 kilomètres de rue. Il compte plus de 22,4 millions de mètres de conduits, quelque 18 566 puits d'accès partagés, 2 644 structures de transformation et plus de 46 497 bâtisses y sont reliées. Des réseaux souterrains, gérés par des arrondissements, s'étendent sur environ 107 kilomètres de rue. Quant au réseau aérien, il couvre environ 3 700 kilomètres de rue sur tout le territoire de la Ville et se retrouve soit sur rue ou hors rue, c'est-à-dire en arrière lot ou ruelle.

L'existence de la Commission et son obligation de s'autofinancer constituent une situation privilégiée pour la Ville de Montréal. Elle lui permet, entre autres, de déterminer le type de réseau (souterrain, hors rue, sur rue), de coordonner l'occupation du domaine public, de construire un réseau commun et de faire des intervenants des partenaires. Ainsi, le réseau souterrain se finance à même des redevances qui sont facturées à nos usagers et utilisateurs, selon la portion des conduits qu'ils utilisent ou réservent.

Programme d'immobilisations 2014

Le budget d'immobilisations 2014 de la Commission est de 52,5 millions de dollars dont 45,7 millions pour la modification et l'ajout au réseau souterrain, 4,2 millions pour les coûts Ville reliés au solde du 10 km de l'entente 1983 / 1989, 1,5 million pour les coûts de conversion et 1,1 million en divers.

Les sous-projets reliés à la modification et aux ajouts au réseau souterrain se répartissent en contrats généraux intermédiaires et mineurs (22 millions \$), en réaménagement du réseau existant (14,3 millions \$), en enfouissement du réseau aérien ou ajout d'un nouveau réseau (7,5 millions \$) et en dépenses incidentes (1,9 million \$). Aucune de ces dépenses n'est de compétences d'agglomération. À ces contrats s'ajoute l'encadrement des projets de développement résidentiel non comptabilisés au programme d'immobilisations, pour une valeur d'environ 3,5 millions de dollars.

CHOIX BUDGÉTAIRES 2014 (suite)

Effectif 2014

L'effectif de 2014, pour réaliser sa mission, est de 131 employés soit un de moins que la prévision 2013. L'écart net provient de la suppression d'un poste de dessinateur.

Les autres modifications en personnel sont : la création d'un poste d'ouvrier d'entretien afin d'augmenter l'efficacité de l'inspection du réseau et d'assurer le respect des règles de santé et sécurité ainsi que la création, en 2013, d'un poste de chef de division ressources humaines. Le poste d'ouvrier d'entretien est financé entièrement par l'abolition d'un poste d'agent exploitation. Celui de chef de division ressources humaines est financé en partie par l'abolition d'un poste d'agent administratif, le tout approuvé par le CA de la Commission le 7 février 2013 et le conseil municipal le 23 avril 2013.

Le risque de surplus en effectif, en cas de diminution du volume des activités, est quasi inexistant. La diminution du recours à des ressources extérieures et l'attrition potentielle de quelque 28 personnes admissibles à la retraite d'ici le 1^{er} janvier 2016 placent la Commission dans une situation propice pour y faire face, le cas échéant. En 2012, nous avons diminué le recours à des firmes extérieures d'environ 6 000 heures versus 2011 soit 37 %.

Prévisions budgétaires 2014

Les prévisions budgétaires de fonctionnement sont basées sur un volume de travaux de construction d'environ 46,8 millions de dollars.

Le budget d'opérations prévoit des revenus de 76,2 millions de dollars et des dépenses de 68,6 millions, dont 53,9 millions en dépenses de financement, 15,6 millions en dépenses d'exploitation, 5 millions en travaux facturables directement à nos clients et un crédit de 5,9 millions transféré aux dépenses d'immobilisations.

Revenus

La diminution des recettes totales de la Commission, de 220 000 \$, provient principalement de la baisse des revenus de redevances.

La diminution des revenus de redevances, de 491 000 \$, s'explique par la réduction du taux comparativement au budget 2013, soit -1 050 000 \$, par la baisse des revenus reliés aux structures exclusives, soit -549 000 \$, le tout atténué par l'ajout net d'environ 260 000 mètres de conduits, soit + 1 108 000 \$.

CHOIX BUDGÉTAIRES 2014 (suite)

Revenus (suite)

De plus, basés sur l'expérience des années antérieures, les revenus d'inspection du réseau ont été révisés à la baisse de 200 000 \$, de même que ceux de la récupération des frais généraux des tiers de 130 000 \$ et ceux de l'aérien et des promoteurs de 111 000 \$.

Enfin, les revenus d'intérêts ont augmenté de 662 000 \$ principalement dû à la hausse des montants du fonds d'amortissement et du fonds général.

Dépenses

La diminution des dépenses de 921 000 \$ provient essentiellement des dépenses de financement.

En effet, les dépenses du service de la dette diminuent de 962 000 \$ dont 707 000 \$ reliés aux emprunts en obligations dus à une surévaluation de 1,9 million au budget 2013 et 255 000 \$ reliés aux emprunts théoriques de l'avance à long terme qui diminue chaque année pour arriver à zéro en 2024.

Les dépenses d'exploitation augmentent de 186 000\$ et s'expliquent principalement par la hausse de salaires et contribution de l'employeur reliées aux augmentations générales et statutaires, le tout diminué par l'abolition d'un poste de dessinateur.

Enfin, la partie des dépenses d'exploitation affectées aux projets d'immobilisations augmente de 145 000 \$.

Le résultat net de l'exercice est un surplus de 7,6 millions de dollars qui sera versé à la réserve de stabilisation du taux de redevances. Cette réserve sert à contrôler la fixation du taux de redevances avec comme objectif de ne pas dépasser l'inflation.

Le budget des dépenses de la Commission varie de 5,5 millions de dollars par rapport à celui de la Ville de Montréal. Cet écart provient de deux éléments avec impacts monétaires opposés, soit le programme d'élimination des fils et poteaux pour 2 millions de dollars et l'ajustement sur les avances à long terme pour 7,5 millions de dollars. Le programme d'élimination des fils et poteaux est une dépense corporative financée par la Ville. L'ajustement sur les avances à long terme versé par la Commission pour le financement des immobilisations d'avant 1983 génère un revenu pour la Ville.

Conclusion

Compte tenu que la Commission doit répondre aux demandes des usagers et considérant l'atteinte des objectifs budgétaires, je recommande, avec l'accord du conseil d'administration de la Commission, l'approbation du budget 2014 tel qu'il est déposé.

Organigrammes

Organigramme fonctionnel

Commission des services électriques de Montréal



Président
Direction générale

Ressources humaines

- Planification de main-d'œuvre et dotation
- Relations de travail
- Développement des compétences
- Administration du régime de rentes et des régimes d'assurances collectives
- Santé et sécurité
- Réception et accueil de la clientèle
- Gestion des communications internes (Intranet)

Ressources financières et matérielles

- Gestion de la rémunération
- Gestion des finances
- Approvisionnement
- Gestion des appels d'offres
- Contrôle des paiements
- Contrôle de la facturation

Verification

- Examen et évaluation des activités de la CSEM
- Rôle conseil sur l'application des encadrements de l'entreprise et l'élaboration de nouveaux systèmes

Soutien technique et informatique

- Gestion informatique
- Gestion de la géomatique et du dessin
- Relevés et arpentage géoréférencé
- Gestion des archives
- Développement et informatisation des processus
- Gestion des sites Intranet et Internet

Gestion de projets

Conception

- Conception des projets et émission des appels d'offres
- Production et mise à jour du devis normalisé
- Suivi de la conversion des nouveaux projets
- Développement technologique des produits et services
- Coordination des projets pilotes

Planification

- Planification du réseau souterrain et aérien
- Contrôle du territoire
- Coordination du programme de rattrapage de conversion
- Gestion et suivi des projets de développement

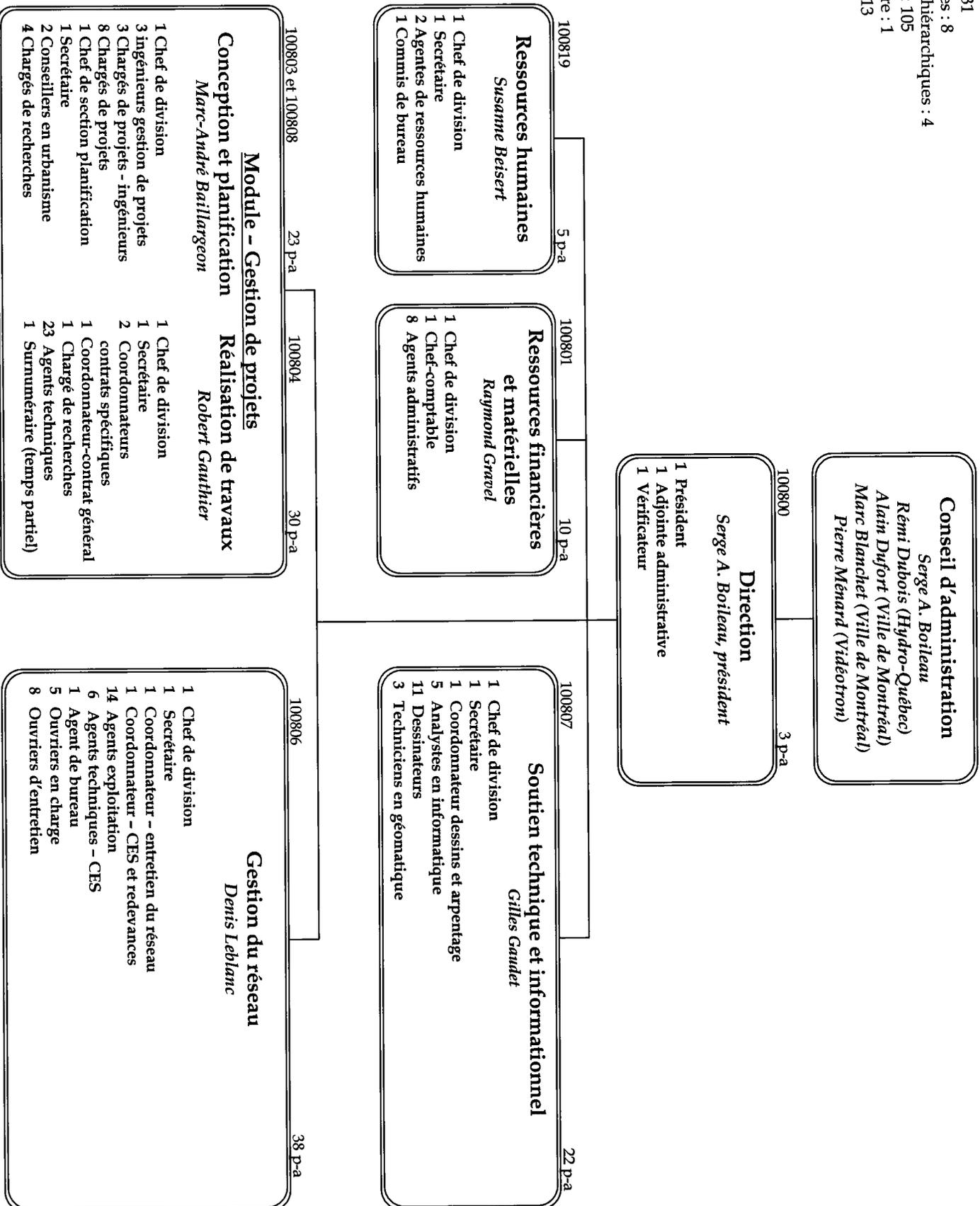
Réalisation des travaux

- Surveillance des travaux
- Validation des quantités, traitement des réclamations et répartition des coûts
- Gestion des activités du contrat général mineur

Gestion du réseau

- Exploitation de la banque des structures et gestion des redevances
- Service de localisation du réseau
- Préparation des routes, des allocations de conduits et des permis
- Gestion des activités reliées à l'accès sécuritaire aux structures
- Entretien du réseau

Total p-a : 131
 Gestionnaires : 8
 Cadres non-hiérarchiques : 4
 Cols blancs : 105
 Surnuméraire : 1
 Cols bleus : 13



**Principales réalisations 2013
et plan d'action 2014**

**COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL
PRINCIPALES RÉALISATIONS 2013 ET PLAN D'ACTION 2014**

Objectifs prévus 2013	Objectifs réalisés 2013	Objectifs à rencontrer 2014
<p>Construction :</p> <p>Coordonner et surveiller la conception et la réalisation de travaux d'un programme d'environ 58 M \$, excluant les travaux résidentiels réalisés par les promoteurs.</p> <p>Émettre une version 2013 du devis (incluant celui de signalisation) et formation du personnel sur les nouvelles particularités de celui-ci.</p> <p>Poursuivre l'optimisation des processus et intégrer ceux-ci dans les systèmes d'information.</p> <p>Finaliser la révision des dessins techniques.</p> <p>Poursuivre l'implication et la formation du personnel sur les processus.</p>	<p>Nous avons réalisé environ 34,2 M\$ de travaux en 2013. L'écart provient essentiellement de reports de projet par nos usagers.</p> <p>Le nouveau devis a été rédigé et émis pour commentaires.</p> <p>Cartographie des processus complétée et intégrée dans l'intranet.</p> <p>La révision des dessins techniques a été complétée et intégrée dans le nouveau devis.</p> <p>L'implication du personnel a permis de compléter la cartographie des processus.</p>	<p>Coordonner et surveiller la conception et la réalisation de travaux d'un programme d'environ 46,8 M\$, excluant les travaux résidentiels réalisés par les promoteurs.</p> <p>Emission du devis final au début 2014 et formation du personnel sur les particularités de celui-ci.</p> <p>Révision et élaboration d'environ 50 % des procédures détaillées de travail et intégration de celles-ci dans l'intranet.</p> <p>Former le personnel sur les procédures détaillées.</p>
<p>Redevances :</p> <p>Maintenir l'augmentation du taux de redevances à un niveau acceptable tout en contrôlant l'impact sur les années futures. Il est prévu de fixer le taux de redevances à 4,376 \$, soit une augmentation de 2,0 %.</p> <p>Il est important de noter que la Commission n'a pas le contrôle sur certaines composantes du taux de redevances, telles que les taux d'intérêt et le volume de travaux.</p>	<p>Le taux de redevances a été fixé à 4,29 \$, ce qui est inférieur de 2 % à la prévision budgétaire.</p>	<p>Maintenir l'augmentation du taux de redevances à un niveau acceptable tout en contrôlant l'impact sur les années futures. Il est prévu de fixer le taux de redevances à 4,29 \$, soit le même taux que 2012 et 2013.</p> <p>Il est important de noter que la Commission n'a pas le contrôle sur certaines composantes du taux de redevances, telles que les taux d'intérêt et le volume de travaux.</p>

**COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL
PRINCIPALES RÉALISATIONS 2013 ET PLAN D'ACTION 2014**

Objectifs prévus 2013	Objectifs réalisés 2013	Objectifs à rencontrer 2014
<p>Ressources humaines :</p> <p>Assurer un suivi sur la réalisation des plans de formation et fournir le support.</p> <p>Entreprendre les négociations des contrats de travail de nos employés cols blancs et cols bleus terminés au 31 décembre 2012.</p> <p>Finaliser les dossiers de la médiation, s'assurer que les actions en continu perdurent et prendre les moyens pour conserver les acquis.</p> <p>Dans le cadre du plan de relève, finaliser l'analyse des solutions et les mettre en place. Revoir chaque année les points critiques reliés aux départements possibles.</p>	<p>Un processus de suivi et de support a été mis en place.</p> <p>Les parties ont prévu se rencontrer au début de l'année 2014.</p> <p>Le cycle de médiation a été complété.</p> <p>Un plan de relève a été établi et l'analyse a été complétée.</p>	<p>Bâtir un catalogue pour des formations techniques et non techniques.</p> <p>Finaliser les négociations des contrats de travail pour les employés cols blancs et cols bleus.</p> <p>S'assurer de mettre en place les facteurs aidants identifiés au bilan de la médiation.</p> <p>Réviser le plan de relève annuellement et adresser les points critiques.</p>
<p>Transfert des réseaux :</p> <p>En 2013, nous terminerons l'inspection des structures de l'arrondissement Verdun et recommanderons le transfert des deux phases restantes de l'Île-des-Sœurs et de la rue Wellington. Nous enclencherons le processus d'inspection de l'arrondissement St-Laurent et présenterons une recommandation pour transférer le réseau par secteurs.</p>	<p>En 2013, nous avons poursuivi et terminé les inspections à l'arrondissement Outremont. Par la suite, nous avons fait la saisie de toutes les informations dans la banque de données et complété la cueillette d'informations sur le terrain suite aux vérifications des données. Les étapes administratives pour le transfert sont en cours actuellement. Nous avons également procédé à la saisie de données pour une partie du réseau de l'Île-des-sœurs. Ce réseau étant complexe, le travail d'inspection et de validation des données est beaucoup plus long que prévu. Actuellement, nous avons environ 50% du réseau d'inspecté.</p>	<p>Nous poursuivrons la saisie de données des réseaux des Arrondissements St-Laurent, Verdun (incluant l'Île-des-Sœurs et la rue Wellington), St-Léonard et Anjou en vue de faire le transfert de réseau dans l'année.</p> <p>Notre plan d'action a été révisé afin de tenter d'accélérer les transferts en utilisant les données théoriques actuellement disponibles.</p>

**COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL
PRINCIPALES RÉALISATIONS 2013 ET PLAN D'ACTION 2014**

Objectifs prévus 2013	Objectifs réalisés 2013	Objectifs à rencontrer 2014
<p><u>Programme d'inspection du réseau :</u></p> <p>Nous aurons les équipements et le personnel pour inspecter les 1000 structures prévues dans notre plan d'action, autant pour l'occupation du réseau que pour la qualité structurale.</p>	<p>L'équipe d'inspection et les équipements requis sont complets depuis le mois d'août ce qui permet de prendre la vitesse de croisière depuis ce temps. Nous avons effectué environ 525 inspections sur l'occupation des conduits en 2013.</p> <p>Quant à l'inspection structurale, la pénurie de fournisseurs spécialisés accrédités nous a empêchés de poursuivre le travail. Nos efforts se sont donc tournés vers la recherche de nouveaux fournisseurs.</p>	<p>Nous prévoyons inspecter 1000 puits d'accès concernant l'occupation des conduits.</p> <p>Pour l'aspect structural, nous mettrons les efforts pour trouver des fournisseurs possédant la technologie et l'expertise pour nous rendre les services. Nous visons l'inspection d'au moins 500 puits d'accès pour l'année 2014.</p>
<p><u>Gestion informationnelle :</u></p> <p>À la suite des tests de performance réalisés à l'automne 2012 du lien réseau entre les bureaux de la Commission, des objectifs seront établis en fonction des résultats.</p> <p>Le développement de l'intranet va se poursuivre et le site Internet sera revu dans la dernière partie de l'année 2013.</p>	<p>Les interventions requises afin d'améliorer la performance du lien réseau ont été réalisées.</p> <p>Le développement de l'intranet s'est poursuivi avec l'ajout de nouveaux blocs de tâches au site. Le site Internet sera revu ultérieurement advenant des changements qui auront un impact sur la clientèle.</p> <p>Les utilisateurs et usagers peuvent maintenant faire leurs requêtes via le Web pour les allocations de conduits et les demandes de permis.</p>	<p>Le développement de l'intranet se poursuivra en lien avec le nouveau classement électronique et l'ajout des procédures des divisions Conception et Réalisation des travaux, de même que selon l'évolution des besoins de l'organisation.</p> <p>Corriger les anomalies détectées avec la nouvelle application.</p> <p>Réaliser la phase I d'un nouveau classement électronique de document.</p>

**COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL
PRINCIPALES RÉALISATIONS 2013 ET PLAN D'ACTION 2014**

Objectifs prévus 2013	Objectifs réalisés 2013	Objectifs à rencontrer 2014
<p>Gestion informationnelle (suite) :</p> <p>Maintenir à jour l'ensemble de la numérisation et poursuivre la normalisation des cellules.</p>	<p>L'ensemble de la numérisation a été maintenu à jour. La normalisation des cellules s'est poursuivie comme prévu.</p>	<p>Maintenir à jour l'ensemble de la numérisation et poursuivre la normalisation des cellules.</p>
<p>Conversion :</p> <p>Nous prévoyons l'enlèvement de 688 poteaux pour la conversion d'environ 13,3 km de rue. Nous souhaitons compléter les projets qui devaient être finalisés en 2012. Les interventions dans les secteurs des PIQA, où des travaux civils importants sont requis, se poursuivront.</p>	<p>Il y eut l'enlèvement de 269 poteaux au 31 décembre 2013. Les projets de conversion réalisés représentent environ 4,7 km.</p> <p>Nous travaillons dans des projets qui ont été délaissés depuis plusieurs années et diverses raisons ont empêché l'enlèvement des poteaux, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des travaux civils supplémentaires sont exigés par la Ville, Hydro-Québec et les autres usagers; La réalisation du projet nécessite de refaire l'ingénierie des réseaux; Il y a des retards dans la conversion des clients (changement de propriétaires, procédures avec le contentieux). 	<p>Nous prévoyons l'enlèvement d'environ 627 poteaux pour la conversion d'environ 15,2 km de rue (Voir tableau page : 36).</p>

**COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL
PRINCIPALES RÉALISATIONS 2013 ET PLAN D'ACTION 2014**

Objectifs prévus 2013	Objectifs réalisés 2013	Objectifs à rencontrer 2014
<p>Règlement sur les réseaux câblés - amendement :</p> <p>Vérifier l'opportunité de proposer des amendements au règlement pour répondre aux situations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise à jour des annexes du règlement pour inclure les nouveaux projets de conversion; - difficultés d'application de certaines dispositions; - ajustements suite à l'adoption du règlement sur les antennes par la Ville. 	<p>Aucun amendement n'a été fait en 2013, étant donné que divers éléments pourraient nécessiter des modifications et pour lesquels nous sommes en attente d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - projet de trolleybus; - boîtes de contrôle des feux de circulation. <p>Par contre, nous avons élaboré des propositions pour répondre à des problématiques rencontrées lors de l'application du règlement.</p>	<p>Nous souhaitons procéder à un amendement afin que les modifications puissent être en vigueur pour le mois de septembre 2014.</p>
<p>Règlement sur les réseaux câblés - Procédures de traitement des demandes :</p> <p>Obtenir l'accord officiel de tous les arrondissements (environ la moitié des arrondissements a confirmé son acceptation de façon formelle en 2012).</p>	<p>Tous les représentants des arrondissements ont été rencontrés. À ce jour, il y a 17 arrondissements sur 19 qui ont accepté notre proposition d'uniformiser la procédure de traitement des demandes.</p>	<p>Obtenir l'accord des deux derniers arrondissements. Aussi, nous souhaitons faire de nouvelles représentations afin de peaufiner la procédure et de prévoir d'autres cas pour simplifier le cheminement des dossiers.</p>
<p>Promoteurs :</p> <p>Vingt-cinq projets promoteurs sont présentement à l'étude. Selon la moyenne des 3 dernières années, nous prévoyons 3,8 km de nouveaux réseaux.</p>	<p>Vingt projets promoteurs ont été réalisés au 31 décembre 2013 pour 3,6 km de nouveaux réseaux souterrains et une valeur de 4,0 millions de dollars.</p>	<p>Onze projets promoteurs sont présentement à l'étude. Selon la moyenne des 3 dernières années, nous prévoyons 4 km de nouveaux réseaux.</p>

Prévisions budgétaires 2014

Commission des services électriques de Montréal

RECETTES ET DÉPENSES - BUDGET 2014

	BUDGET 2 013 (000\$)	BUDGET 2 014 (000\$)	VARIATIONS BUDGET 2014 versus BUDGET 2013 (000\$) %	
RECETTES				
Redevances	65 764	65 273	(491)	(0,75)
Redevances - inspection du réseau	1 200	1 000	(200)	(16,67)
Intérêts nets - fonds général	265	431	166	62,64
Intérêts nets - fonds d'amortissement	2 287	2 783	496	21,69
Centre d'exploitation des structures	750	800	50	6,67
Récupération des frais généraux des tiers	510	380	(130)	(25,49)
Récupération de l'aérien, des promoteurs et divers	641	530	(111)	(17,32)
Revenus de Travaux pour la VM et les tiers	5 000	5 000	0	0,00
	76 417	76 197	(220)	(0,29)
DÉPENSES D'EXPLOITATION				
Rémunération du personnel	8 608	8 799	191	2,22
Contributions de l'employeur	2 659	2 645	(14)	(0,53)
Transport et communication	321	302	(19)	(5,92)
Services professionnels et administratifs	1 338	1 348	10	0,75
Locations, entretien et réparations	1 013	1 034	21	2,07
Biens non durables	389	377	(12)	(3,08)
Frais d'administration - Ville de Montréal	1 093	1 102	9	0,86
	15 421	15 607	186	1,21
Dépenses de Travaux pour la VM et les tiers	5 000	5 000	0	0,00
Moins Affectation aux projets PTI	5 752	5 897	145	2,52
	14 669	14 710	41	0,28
DÉPENSES DE FINANCEMENT				
Ajustement sur avances à long terme	7 786	7 531	(255)	(3,28)
Avances à long terme - fonds CSE	123	123	0	0,00
Obligations	46 916	46 209	(707)	(1,51)
	54 825	53 863	(962)	(1,75)
	69 494	68 573	(921)	(1,32)
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	6 923	7 624	701	10,13

- aucune indexation du taux de redevances par rapport à 2013

- évaluation à la baisse suite à l'expérience de 2012 et 2013

- intérêt basé sur le montant accumulé dans le fonds de stabilisation des redevances

- variation des intérêts nets sur le fonds d'amortissement

- revenus du Centre d'exploitation des structures basés sur les statistiques des 12 derniers mois

- basée sur l'année 2012

- basée sur l'année 2012

- revenus équivalents aux dépenses

- hausse reliée aux augmentations générales et statutaires

- baisse des allocations automobiles et des dépenses de cellulaires

- hausse de 18 000 \$ pour les dépenses de concessions HQ suite à des demandes plus fortes

- hausse de 6 000\$ pour les dépenses de location de pépines suite à l'augmentation des demandes de travaux
- hausse de 10 500\$ pour les frais de thermographie à cause de l'augmentation des demandes et des tarifs

- baisse de 10 000\$ des dépenses de vêtements, chaussures et accessoires

- frais d'administration Ville à 7,60 %

- dépenses équivalentes aux revenus

- emprunt financé par la Ville sur une période de 20 ans versus la CSEM sur une période de 40 ans

- augmentation d'emprunts au net de 34 M \$

Sommaire

Commission des services électriques de Montréal

Revenus et dépenses par compétences

(en milliers de dollars)

	Revenus				Dépenses			
	Réel Comparatif 2012	Budget Comparatif 2012	Budget Comparatif 2013	Budget Comparatif 2014	Réel Comparatif 2012	Budget Comparatif 2012	Budget Comparatif 2013	Budget Comparatif 2014
Conseil municipal	74 503,9	74 707,3	76 417,0	76 196,5	58 319,0	60 295,2	63 690,5	63 004,7
Conseil d'agglomération	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	74 503,9	74 707,3	76 417,0	76 196,5	58 319,0	60 295,2	63 690,5	63 004,7

Dépenses par catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$			Années-personnes		
	Budget Comparatif 2012	Budget Comparatif 2013	Budget Comparatif 2014	Budget Comparatif 2012	Budget Comparatif 2013	Budget Comparatif 2014
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Cadres	1 373,2	1 408,8	1 509,3	11,0	11,0	12,0
Cois blancs	8 413,4	8 952,4	8 936,6	108,0	109,0	106,0
Cois bleus	865,6	905,8	997,9	12,0	12,0	13,0
Total avant affectation	10 652,2	11 267,0	11 443,8	131,0	132,0	131,0
Affectation aux projets PTI	(5 138,1)	(5 517,1)	(5 715,9)	(60,6)	(61,7)	(62,2)
Total net après affectation	5 514,1	5 749,9	5 727,9	70,4	70,3	68,8

Sommaire

Commission des services électriques de Montréal

Revenus par principaux objets

(en milliers de dollars)

	Réel Comparatif 2012	Budget Comparatif 2012	Budget Comparatif 2013	Budget 2014
Autres services rendus	71 811,5	72 760,0	73 865,0	72 983,0
Autres revenus (intérêts)	2 692,4	1 947,3	2 552,0	3 213,5
Total	74 503,9	74 707,3	76 417,0	76 196,5

Dépenses par objets

(en milliers de dollars)

	Réel Comparatif 2012	Budget Comparatif 2012	Budget Comparatif 2013	Budget 2014
Rémunération et cotisations de l'employeur	10 353,0	10 652,2	11 267,0	11 443,8
Transport et communication	230,9	312,5	321,7	302,3
Services professionnels et techniques	644,0	1 310,1	1 337,5	1 347,9
Dépenses travaux VM et tiers et frais d'administration VM	5 834,0	6 140,1	6 093,2	6 102,3
Location, entretien et réparation	941,7	922,0	1 012,7	1 034,1
Biens non durables	259,9	340,6	335,0	329,5
Biens durables	52,1	35,0	54,0	47,0
Frais de financement	21 515,4	21 697,8	23 168,9	22 417,8
Financement	22 567,8	22 274,1	23 869,7	23 914,2
Autres objets	708,9	1 982,8	1 982,8	1 962,3
Total avant affectation	63 107,7	65 667,2	69 442,5	68 901,2
Affectation aux projets PTI	(4 788,7)	(5 372,0)	(5 752,0)	(5 896,5)
Total après affectation	58 319,0	60 295,2	63 690,5	63 004,7

Sommaire

Commission des services électriques de Montréal

Principaux écarts - volet des revenus

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget 2013	76 417,0	-	76 417,0
Conseil municipal			
La variation des revenus de redevances de conduits souterrains s'explique par :			
- Réduction du taux de redevances de 2 % comparativement au budget 2013	(1 050,0)		(1 050,0)
- Augmentation du métrage des conduits et autres ajustements	1 108,0		1 108,0
- Diminution des structures exclusives facturées à Hydro-Québec	(549,0)		(549,0)
Diminution des revenus du programme d'inspection de l'occupation des conduits basée sur l'expérience de 2013	(200,0)		(200,0)
Variation des intérêts nets sur le fonds général en fonction de la variation du fonds de stabilisation des redevances et des taux d'intérêt	166,0		166,0
Variation des intérêts nets sur le fonds d'amortissement en fonction de la variation du fonds d'amortissement et des taux d'intérêt	495,5		495,5
Baisse de la récupération des frais généraux des tiers et des revenus pour la gestion de l'aérien et pour les promoteurs	(241,0)		(241,0)
Divers	50,0		50,0
Variation totale	(220,5)	-	(220,5)
Budget 2014	76 196,5	-	76 196,5

Commission des services électriques de Montréal

Revenus - évolution budgétaire 2013 - Budget 2014

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Prévisions 2013	74 958,0	-	74 958,0
Volet « Redressement »	-	-	-
Volet « Redressement »	-	-	-
Prévisions 2013 redressées	74 958,0	-	74 958,0
Budget 2014	76 196,5	-	76 196,5
Variation	1 238,5	-	1 238,5

Explications des principaux écarts

La variation des revenus de redevances de conduits souterrains s'explique par :

- Augmentation du métrage des conduits et autres ajustements	558,0		558,0
- Diminution des structures exclusives facturées à Hydro-Québec	(126,0)		(126,0)
Hausse des revenus du programme d'inspection de l'occupation des conduits suite à l'accroissement des opérations d'inspection en 2014	500,0		500,0
Variation des intérêts nets 2014 sur le fonds d'amortissement en fonction de la variation du fonds d'amortissement et des taux d'intérêt	495,5		495,5
Baisse de la récupération des frais généraux des tiers et des revenus pour la gestion de l'aérien et pour les promoteurs	(241,0)		(241,0)
Divers	52,0		52,0
	1 238,5	-	1 238,5

Commission des services électriques de Montréal

Revenus - évolution budgétaire 2013

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget original 2013	76 417,0	-	76 417,0
Budget modifié 2013	76 417,0	-	76 417,0
Prévisions 2013	74 958,0	-	74 958,0
Surplus (déficit)	(1 459,0)	-	(1 459,0)
<u>Explications des principaux écarts</u>			
La variation des revenus de redevances de conduits souterrains s'explique par :			
- Réduction du taux de redevances de 2 % comparativement au budget 2013	(1 034,0)		(1 034,0)
- Augmentation du métrage des conduits et autres ajustements	534,0		534,0
- Diminution des structures exclusives facturées à Hydro-Québec	(423,0)		(423,0)
Estimé plus conservateur des revenus du programme d'inspection de l'occupation du réseau suite au report du programme	(700,0)		(700,0)
Estimé à la hausse des intérêts - fonds général dû à une hausse du fonds de stabilisation des redevances	164,0		164,0
	(1 459,0)	-	(1 459,0)

Sommaire

Commission des services électriques de Montréal

Principaux écarts - volet des dépenses (après l'affectation au PTI)

(en années-personnes et en milliers de dollars)

	a.-p.	Conseil municipal ('000)	Conseil d'agglomération ('000)	Total ('000)
Budget 2013	132,0	63 690,5	-	63 690,5
Conseil municipal				
Hausse de la rémunération et des contributions de l'employeur reliées aux augmentations salariales atténuées par l'abolition d'un poste de dessinateur	(1,0)	176,7		176,7
Baisse des frais de financement par rapport au budget de 2013 qui a été surévalué de 1 905 000\$		(706,6)		(706,6)
Hausse des dépenses capitalisables aux projets PTI par rapport au budget 2013, donc baisse des dépenses de fonctionnement		(144,5)		(144,5)
Divers		(11,4)		(11,4)
Variation totale	(1,0)	(685,8)	-	(685,8)
Budget 2014	131,0	63 004,7	-	63 004,7

Commission des services électriques de Montréal

Dépenses - évolution budgétaire 2013 - Budget 2014

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Prévisions 2013	63 133,5	-	63 133,5
Volet « Redressement »	-	-	-
Volet « Redressement »	-	-	-
Prévisions 2013 redressées	63 133,5	-	63 133,5
Budget 2014	63 004,7	-	63 004,7
Variation	(128,8)	-	(128,8)
Explications des principaux écarts			
Hausse de la rémunération et des contributions de l'employeur reliées aux augmentations salariales atténuées par l'abolition d'un poste de dessinateur	176,7		176,7
Économie de salaires et avantages sociaux en 2013 suite aux congés sans solde, congés de maladie et postes vacants	342,0		342,0
Baisse des frais de financement par rapport au budget de 2013 qui a été surévalué de 1 905 000 \$	(706,6)		(706,6)
Hausse des dépenses capitalisables aux projets PTI par rapport à la projection 2013, donc baisse des dépenses de fonctionnement	(421,5)		(421,5)
Économie des dépenses d'inspection des structures en 2013 suite au report du programme en 2014	500,0		500,0
Divers	(19,4)		(19,4)
	(128,8)	-	(128,8)

Commission des services électriques de Montréal

Dépenses - évolution budgétaire 2013

(en milliers de dollars)

	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Budget original 2013	63 690,5	-	63 690,5
Affectation du surplus	221,0	-	221,0
Plan de redressement	-	-	-
Budget modifié 2013	63 911,5	-	63 911,5
Prévisions 2013	63 133,5	-	63 133,5
Surplus (déficit)	778,0	-	778,0
<u>Explications des principaux écarts</u>			
Révision à la baisse des montants d'affectation aux projets PTI	(277,0)		(277,0)
Économie dans les dépenses prévues sur les budgets provenant du fonds de stabilisation des redevances	213,0		213,0
Économie dans la rémunération et les avantages sociaux suite aux vacances dans les postes	342,0		342,0
Économie dans les dépenses d'inspection des structures suite au report du programme	500,0		500,0
	778,0	-	778,0

Commission des services électriques de Montréal

CONCILIATION DES DÉPENSES DE L'UNITÉ ADMINISTRATIVE 12 VERSUS LA COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL		
	2013	2014
Total des dépenses selon Budget Ville de Montréal	63 690,5	63 004,7
moins Budget Programme d'élimination des poteaux (PEP)	(1 982,8)	(1 962,3)
plus Ajustement sur les avances à long terme	7 786,2	7 530,3
BUDGET TOTAL DÉPENSES - CSEM	69 493,9	68 572,7
Explications: - Le programme d'élimination des fils et poteaux est une dépense corporative financée par la Ville de Montréal - L'ajustement sur les avances à long terme versé par la Commission génère un surplus pour la Ville de Montréal		

Commission des services électriques de Montréal

Programme triennal d'immobilisation 2014-2016

(en milliers de dollars)

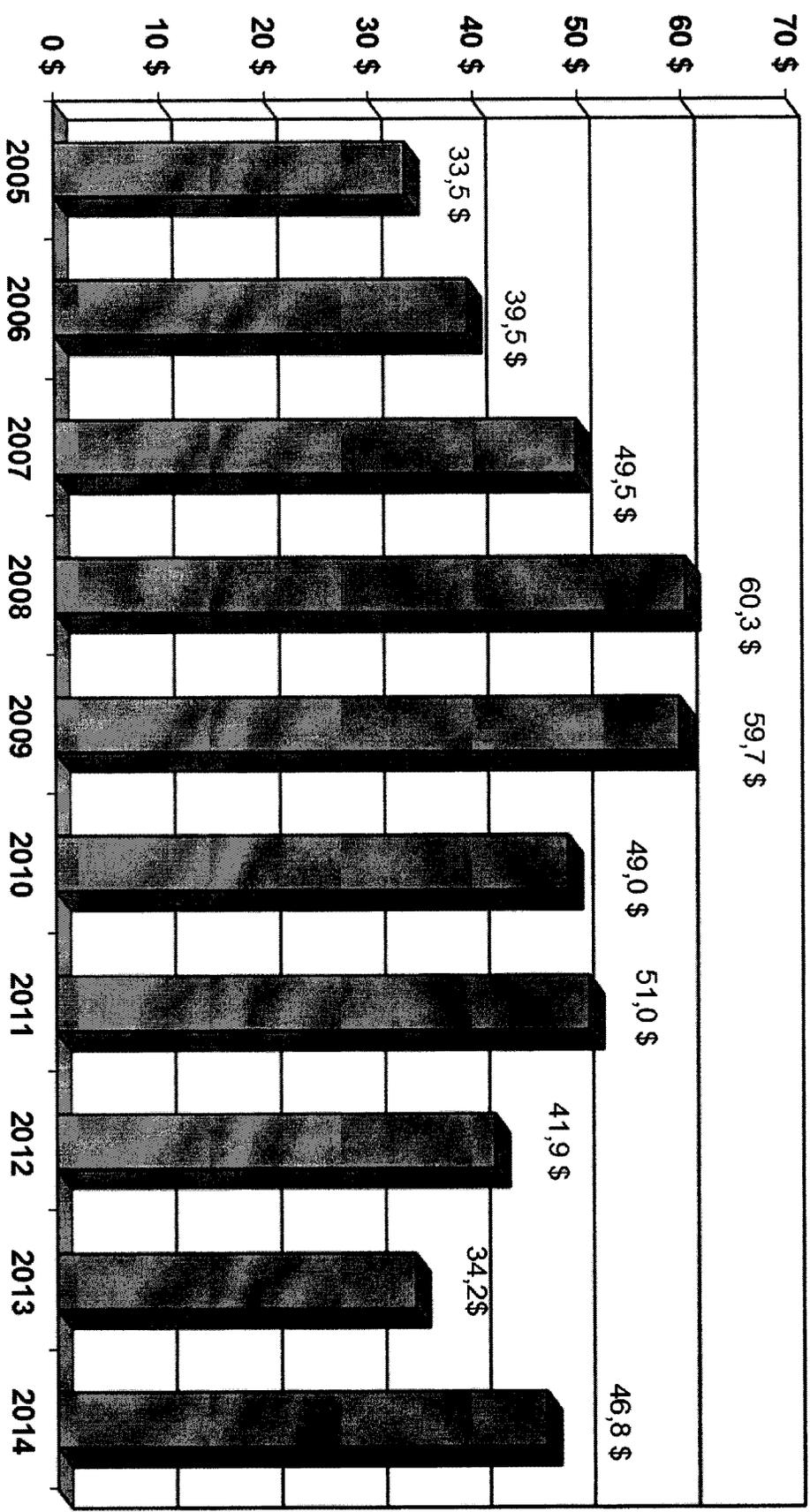
N° PROGRAMME/PROJET	2014			2015			2016		
	Conseil municipal	Conseil agglomération	Total	Conseil municipal	Conseil agglomération	Total	Conseil municipal	Conseil agglomération	Total
69097 Programme de construction et de modification de conduits souterrains	46 805,0	-	46 805,0	52 355,0	-	52 355,0	44 055,0	-	44 055,0
69903 Enfouissement réseaux câblés 7,8 km - entente 1983/1989	4 200,0	-	4 200,0	3 700,0	-	3 700,0	600,0	-	600,0
69900 Conversion - enfouissement des fils	1 500,0	-	1 500,0	1 250,0	-	1 250,0	950,0	-	950,0
Total :	52 505,0	-	52 505,0	57 305,0	-	57 305,0	45 605,0	-	45 605,0

Annexes

Planification des travaux 2014	
Description	Montant (000 \$)
Contrat général - Projets intermédiaires – Réseau CSEM	14 000
Contrat général - Projets mineurs – Réseau CSEM	8 000
Echangeur Turcot - travaux préliminaires	3 100
Pont Bleury (MTQ)	500
Ontario (St-Denis / Sanguinet)	750
Peel (Ste-Catherine - Maisonneuve)	500
Pôle Frontenac (phase 2)	1 600
Boulevard Pie-IX (Notre-Dame - Amos) SRB	1 000
Sherbrooke (Charlemagne - Frontenac) et (Frontenac - Papineau)	500
Notre-Dame (Guy - de la Montagne)	500
Viau (Notre-Dame - Pierre-de-Coubertin) suite de 2012	2 000
Campus Outremont - axe principal	1 500
Wellington (autoroute 15 à Dublin) - bases	600
Ste-Catherine (Bleury / Mansfield)	750
PIQA Champlain	1 000
PIQA Charlevoix	1 000
(quadrilatère: D'Argenson, Augustin, Ropery et Mullins)	
Saint-Paul (Beri - Place Jacques-Cartier), (Place Jacques-Cartier - St-Laurent), (Saint-Laurent - McGill)	1 000
Triangle Jean-Talon - de la Savane	1 000
St-Patrick (83-89) D'Argenson - Shearer	2 000
Côte-St-Luc (83-89)	1 000
St-Gregoire (83-89)	1 000
Entoussissement Griffintown	500
Dépenses incidentes	1 900
Divers	1 105
Total	46 805

Commission des services électriques de Montréal

Travaux de 2005 à 2014



■ millions de dollars

Commission des services électriques de Montréal

Nouveaux développements résidentiels (km)	
2005	10,6
2006	7,0
2007	3,4
2008	9,0
2009	3,9
2010	3,9
2011	3,6
2012	5,1
2013	3,6
2014 (prévisions)	4,0

Commission des services électriques de Montréal
Enlèvement des poteaux

Année	Km	Poteaux
Résiduel 2003	86,1	5 222
2004	10,1	434
2005	4,0	242
2006	5,8	333
2007	4,4	149
2008	1,8	70
2009	8,8	346
2010	12,5	405
2011	3,5	207
2012	0,8	43
2013	4,7	269
2014 (prévisions)	15,2	627
Résiduel	14,5	2097

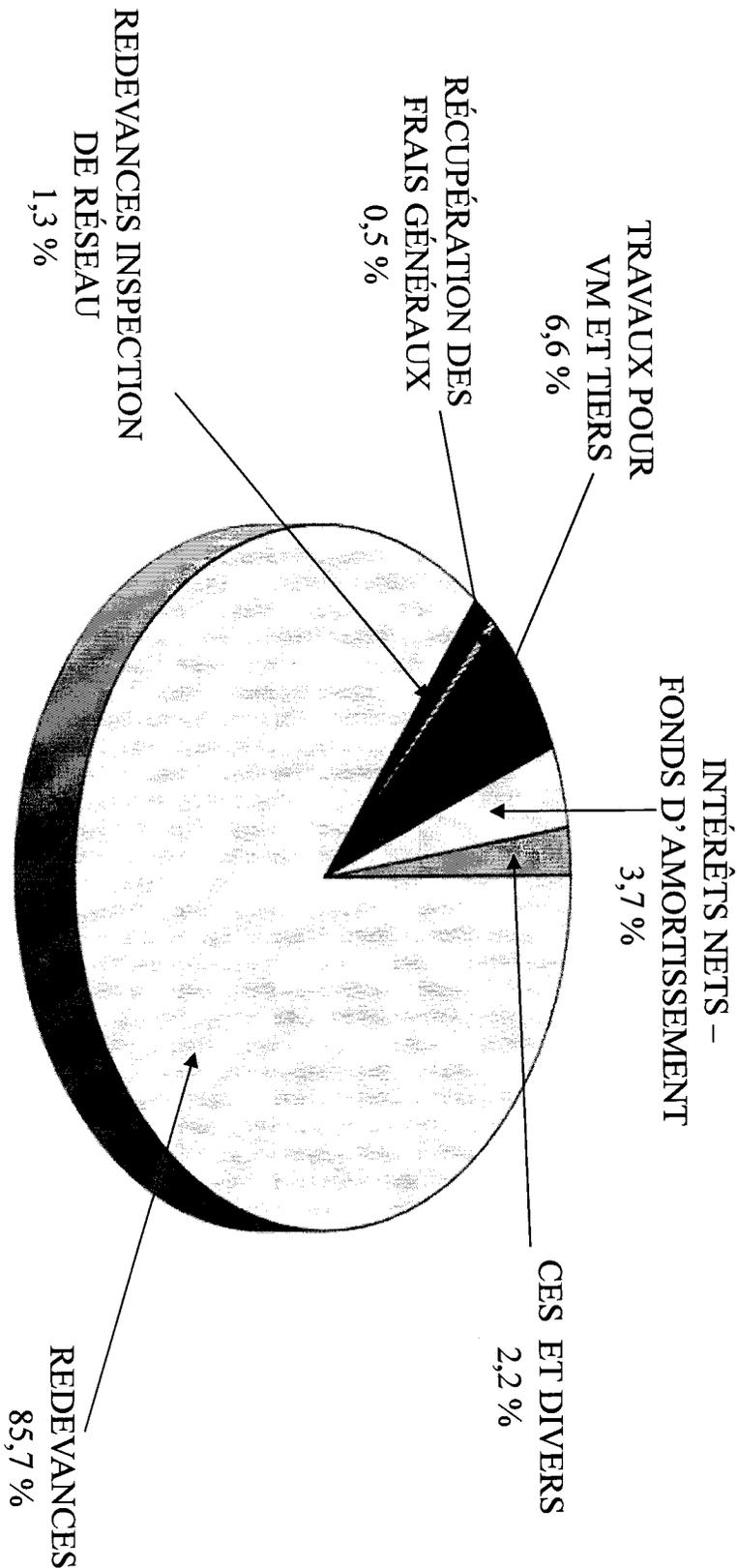
Commission des services électriques de Montréal

PROJETS DE CONVERSION - NBRE DE POTEAUX À ENLEVER

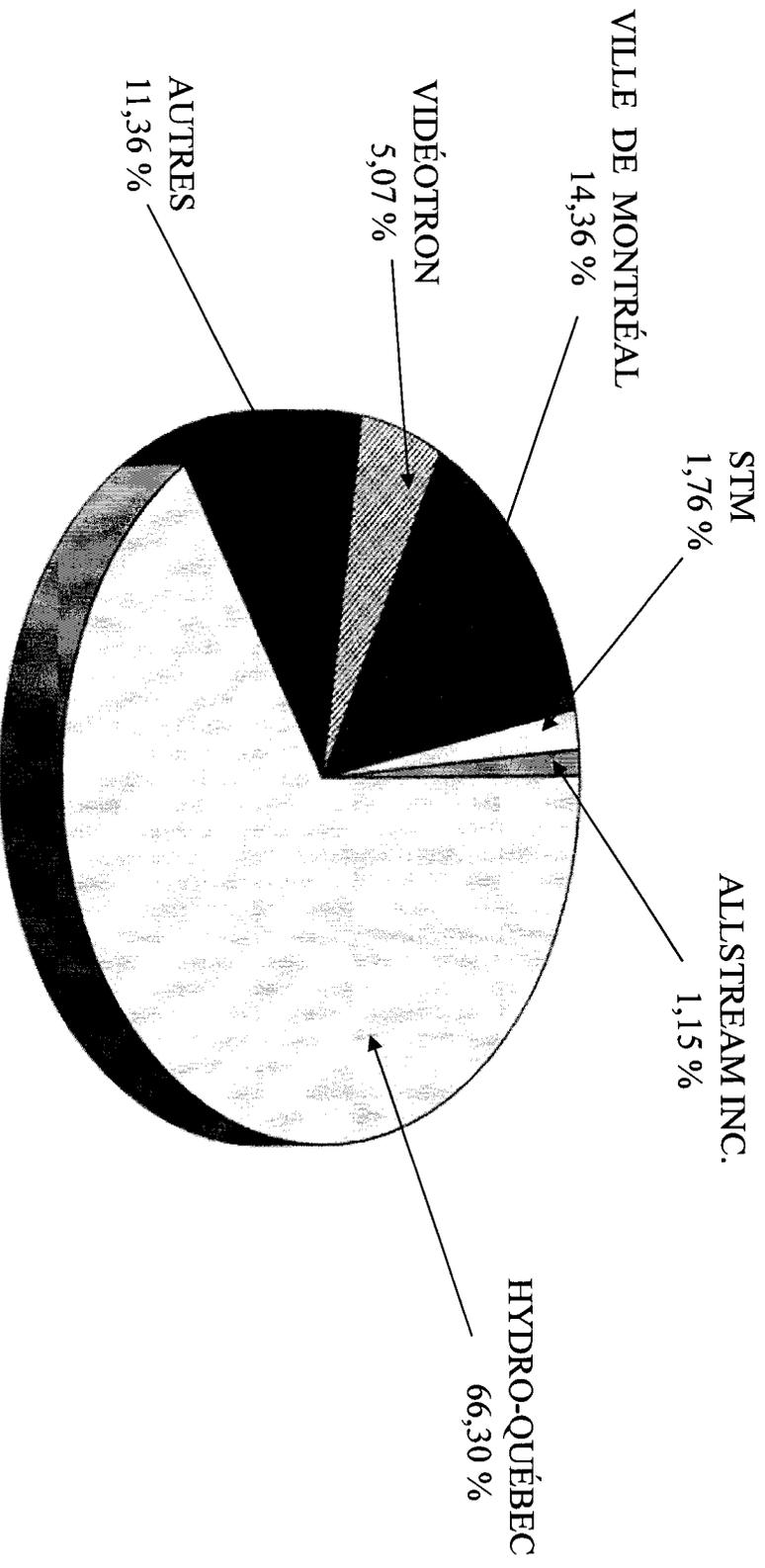
Arrondissement	Description	2013		2014		2015	
		km	Poteaux à enlever	km	Poteaux à enlever	km	Poteaux à enlever
Ahunistic-Cartierville	Souterrain					1,3	38
	Mixte ou arrière-lot						
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	Souterrain					0,3	58
	Mixte ou arrière-lot						
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Souterrain			0,0	12		
	Mixte ou arrière-lot			0,2	12	1,1	69
Plateau-Mont-Royal	Souterrain						
	Mixte ou arrière-lot	0,6	8			0,92	41
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Souterrain					0,0	32
	Mixte ou arrière-lot						
Rosemont-Petite-Patrie	Souterrain	0,8	4			0,8	37
	Mixte ou arrière-lot			3,3	124	1,4	45
Sud-Ouest	Souterrain	0,5	9	5,1	170	3,3	169
	Mixte ou arrière-lot	2,7	243	4,9	174		
Ville-Marie	Souterrain	0,1	5	0,0	2	0,5	22
	Mixte ou arrière-lot						
Villerey-Saint-Michel-Parc-extension	Souterrain			1,6	131		
	Mixte ou arrière-lot			0	2	1,8	54
Totaux		4,7	269	15,2	627	11,4	565

Commission des services électriques de Montréal

BUDGET 2014
RÉPARTITION DES REVENUS
76 197 \$

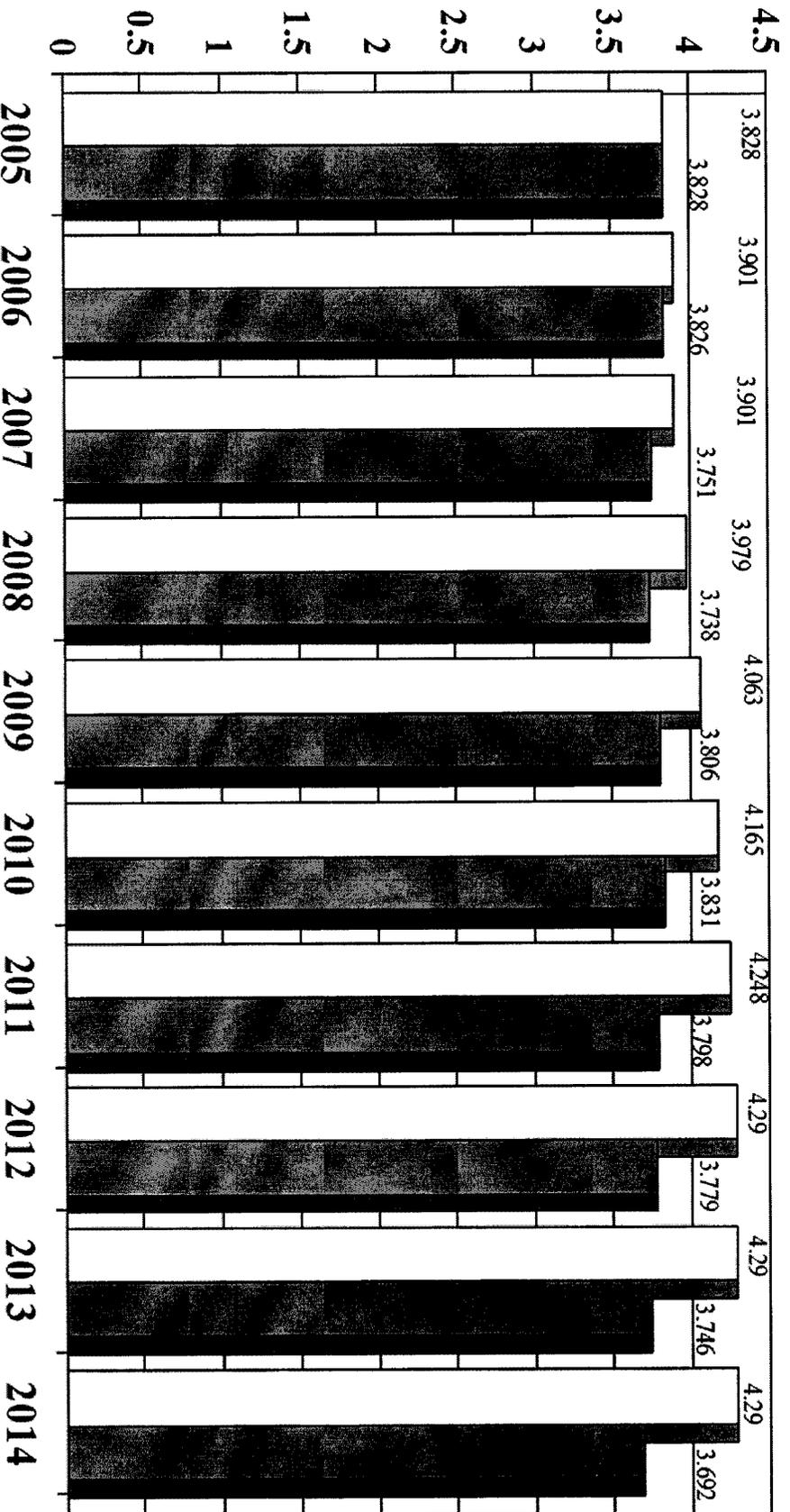


BUDGET 2014
RÉPARTITION DES REDEVANCES
SELON LA FACTURATION DU RÉSEAU EN 2013



VARIATION DES TAUX DE REDEVANCES

de 2005 à 2014



□ \$ RÉELS ■ \$ DE 2005

Commission des services électriques de Montréal

Évolution du nombre d'usagers et utilisateurs

	Usagers	Utilisateurs
1991	13	6
2001	18	32
2008	39	33
2009	39	40
2010	37	34
2011	41	36
2012	43	37
2013	41	37

Commission des services électriques de Montréal

BUDGET 2014

(en milliers de dollars)

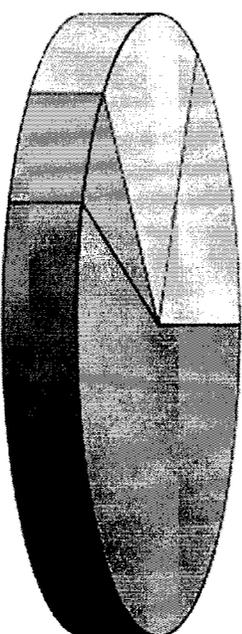
EXPLOITATION	15 607 \$	21,0 %
DÉPENSES POUR TRAVAUX VM ET TIERS	5 000 \$	6,7 %



SERVICE DE LA DETTE
53 863 \$ 72,3 %

DÉPENSES TOTALES
74 470 \$

CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR	2 645 \$	16,9 %
AUTRES FAMILLES	3 061 \$	19,6 %
FRAIS D'ADM. VILLE	1 102 \$	7,1 %
RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL	8 799 \$	56,4 %



FRAIS D'ADM. VILLE
1 102 \$ 7,1 %

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL
8 799 \$ 56,4 %

BUDGET D'EXPLOITATION
15 607 \$

N.B. : Exclut l'affectation au PTI de 5,9 millions de dollars

Janvier 2014
Bud-2014-pre-1

Pour toute information additionnelle, vous pouvez contacter :

M. Raymond Gravel

Division des Ressources financières et matérielles

COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL

75, rue de Port-Royal Est, b. 610

Montréal (Québec) H3L 3T1

Téléphone : (514) 384-6840, poste 228